

Occupation des installations sportives grenobloises

Conditions d'exonération de redevance des installations sportives

PLANIFICATION -MANIFESTATIONS - EVENEMENTIEL

Bénéficiaires d'une mise à disposition gratuite			
Status	Structures	Conditions	Exemples
Association loi 1901	Associations sportives à caractère scolaire pour les élémentaires	Aucune	USEP (cross des écoles élémentaires)
	Associations sportives grenobloises agréées*	Domiciliation grenobloise (siège social)** Activités sportives et administratives (réunions) Organisation de manifestation avec billetterie proposée	
	Associations socioculturelles ; spécialisées (handicap, Insertion), caritatives ; humanitaires	Domiciliation grenobloise (siège social)** Activités sportives Organisation de manifestations humanitaires et caritatives	MJC, AFIPH, Asso. Paralysées de France ...
	Comité Social des agents de la Ville de Grenoble	Activités sportives	COS Ville de Grenoble
	Établissements de la petite enfance	Domiciliation grenobloise (siège social)**	Crèche
Institutions publiques et parapubliques	Direction Ville de Grenoble ou du CCAS	Activités sportives***	Crèche, MDH...
	Écoles primaires publiques ou privées sous contrat	Domiciliation grenobloise (siège social)**	
	Administrations et organismes assimilés	Activités sportives dans l'obligation de leurs fonctions	Police nationale, municipale, CRS, Sapeurs pompiers...
	Établissement d'enseignement ou de soins spécialisés	Domiciliation grenobloise (siège social)** Activités sportives	IME, CATTP, Hôpital de jour, CNFPT...
Entreprises	Clubs sportifs professionnels SASP	Domiciliation grenobloise (siège social)** Activités sportives 10 créneaux / an	FCG, GF38, Bruleurs de Loup

* <https://www.sports.gouv.fr/les-118-federations-sportives-et-22-groupements-nationaux-530>

** La domiciliation grenobloise se vérifie avec le siège social de la structure.

*** Une direction de la Ville de Grenoble ou du CCAS ne peut pas réserver pour le compte d'une autre structure pour bénéficier d'une gratuité.